

# Comptes-rendus des ateliers

Séminaire des Élus  
La Rochelle  
27, 28 et 29 août 2008



Réalisé par  
L'association des collaborateurs de groupes socialistes et apparentés des Conseils Généraux  
(ACGSACG)

## Actes du séminaire des élus de La Rochelle

Août 2008

### **Sommaire**

**Mercredi 27 Août - Table ronde et débat général**

**« Après les élections locales, comprendre pour agir au présent » - page 2**

**Jeudi 28 Août - Ateliers**

**Atelier 1**

**« Quelles politiques locales de développement durable ? » - page 5**

**Atelier 2**

**« Les enjeux de la réussite scolaire et de la formation tout au long de la vie » - page 9**

**Atelier 3**

**« Les politiques de prévention et de sécurité » - page 14**

**Atelier 4**

**« Répondre à l'enjeu des nouvelles solidarités » - page 17**

**Atelier 5**

**« Relation élus/citoyens : les outils de la démocratie locale » - page 19**

**Atelier 6**

**« La culture au cœur de notre démarche politique » - page 21**

**Atelier 7**

**« La réforme des finances publiques et de la fiscalité locale » - page 24**

# Table Ronde

## *Après les élections locales, comprendre pour agir au présent*

**Mercredi 27 août**

*Intervenants :*

• **Pascal PERRINEAU** :  
Professeur des Universités,  
Directeur du CEVIPOF

• **Anne MUXEL** : Docteure en  
sociologie, Directrice de  
recherches CNRS au  
CEVIPOF

• **Hervé LE BRAS** : Historien,  
démographe, Directeur  
d'études à l'Ecole des  
Hautes Etudes en Sciences  
Sociales

*Table ronde animée par*

• **Stéphane BUGAT**,  
Journaliste

*Avec le témoignage de :*

• **Irène FELIX**, Vice présidente  
du Cher

• **Antoine DETOURNE**,  
Président associatif

Question : « Au regard des dernières élections, que penser de ces retournements ? »

Pascal Perrineau constate que ce n'est pas la première fois que l'on assiste à un retournement entre deux séquences politiques (ex : entre 2004/5 et 2007) ; mais la séquence « présidentielle 2007/ législatives 2007 », elle, est marquée par le signe de la « rupture » ; rupture générationnelle tout d'abord, puis rupture avec un cycle de politisation « négative » (c'est-à-dire de vote de protestation extrémiste ou revendiqué) ; les français se passionnent à nouveau pour le débat politique. C'est enfin surtout une véritable rupture électorale : le front national subit un reclassement violent et la victoire de Nicolas Sarkozy, pourtant sortant, n'est pas discutable mais écrasante.

Pendant cette séquence présidentielle, on a par ailleurs constaté une volatilité de l'électorat (60 % de changements potentiels sur 2 mois) ; quand la société offre des modèles récurrents d'instabilité (couple, travail, croyances...) comment pourrait il en être autrement de la conviction politique ?

La 5<sup>ème</sup> république a nécessairement entraîné une certaine présidentialisation, devenue plus récemment une hyper présidentialisation qui pose un problème à la gauche dont le modèle de pouvoir n'est pas celui-là. De plus, on est passé de la présidentielle lointaine à l'hyper proximité.

Anne Muxel s'interroge : Comment apprécier la volatilité électorale en ces temps de très forte politisation ? Les modalités d'expression à disposition des électeurs sont de plus en plus nombreuses (manifestation, protestation, vote, pétition...). La valeur du vote a donc évolué : on constate un affaiblissement du devoir civique du vote ; l'électeur entend le vote comme une question personnelle, il cherche à identifier l'enjeu soulevé et pense le vote comme la réponse à lui apporter ; la question des enjeux devient primordiale.

Pour Hervé Le Bras les clivages des dernières élections sont de différentes natures : Qu'en est-il réellement de la récupération des voix du front national par la droite ? La théorie de la France des frontières (est et sud) comme la France du racisme ne suffit plus, et une analyse plus fine montre les données urbaines et rurales plus pertinentes.

Selon lui, l'évolution électorale d'un territoire ne traduit pas un cycle, mais la progression de l'histoire, c'est un temps donné. De même, il y a nécessité à revoir nos constructions, nos cohérences, on se laisse piller par Nicolas Sarkozy qui, par exemple, s'est approprié le mot « travail » pour s'inscrire dans une image, une vision cohérente qui a su convaincre alors même que l'on croyait cette notion liée à la gauche.

Au sud, on observe également une scission de plus en plus marquée entre l'ouest, terre d'origine de la gauche et l'est où s'amplifient des creusements au profit de la droite majoritaire.

## Table Ronde

### *Après les élections locales, comprendre pour agir au présent*

Dernier clivage, celui générationnel qui oppose fortement jeunes et vieux. Or, la gauche néglige la nécessaire prise en compte du cycle de vie qui permettrait de proposer une véritable politique des âges qui par contre prend corps chez Sarkozy, hélas sous la forme d'un « libéralo paternalisme ».

Irène Félix s'interroge sur les conséquences de l'hyper présidentialisation sur les attentes des citoyens sur l'ensemble des élus. Ne va-t-on pas attendre d'eux l'omniprésence, l'omnipotence dont essaie de nous convaincre l'actuel président ? Si la question du leadership est réelle, elle n'est pas du même ordre pour les élections locales et les élections nationales. Un enjeu s'y révèle pourtant, c'est le combat pour la repolitisation : il nous faut réaffirmer nos valeurs ; et s'il faut bien prendre en compte les réalités, cela ne signifie pas pour autant renoncer à l'idéal.

Pour Pascal Perrineau, l'hyper présidentialisation n'est pas nouvelle, héritée du bonapartisme, elle a déjà largement été mise en place du temps de De Gaulle. Chirac l'avait tout a fait accepté et nous même ne l'avons pas remis en cause lors des mandats de Mitterrand. La stigmatisation de l'électorat est une erreur ; dans un système en crise, l'électeur cherche dans l'image de son représentant la qualité ou la valeur qui semble faire défaut, d'où la nécessaire omniprésence de l'image. La société est de plus en plus individuée, et les individus de moins en moins représentatifs de leurs milieux. Le politique apparaît alors comme ayant moins prise sur les choses qu'il ne le croit, et l'électeur choisira alors de se fier plus à son apparente capacité personnelle plutôt qu'à un « programme » décrédibilisé. A l'occasion des dernières élections, on a constaté deux modèles opposés : celui de Sarkozy qui s'apparentait à une pleine capacité « je suis le patron », face à une campagne du « autrement » (comme en 2002) ; or l'hyper présidentialisation impose un modèle de personne hyper responsable et capable.

On assiste à un décrochage de plus en plus grand entre les élections locales et nationales. Un quart de siècle de décentralisation a finalement autonomisé les scènes locales. Pour que nos réussites locales se transforment en succès nationaux, il faut réunir 4 conditions qui font défaut à la gauche : un leadership / une stratégie / un programme, une orientation / l'acceptation ou la réconciliation de la gauche avec la présidentialisation et la 5<sup>ème</sup> République.

Pour Stéphane Bugat (président du MJS), le parti socialiste n'a pas présenté de vision cohérente pour la jeunesse, or il aurait de nombreuses raisons de le faire : les jeunes ont plutôt voté contre Nicolas Sarkozy alors que d'ordinaire ils votent pour le président ; Les filets de sécurité pour les plus démunis n'existent pas pour les jeunes. La jeunesse d'aujourd'hui préfigure la société de demain, or elle s'imprègne très largement de la précarité dans laquelle elle se construit. Le gouvernement actuel sous politise les questions de la jeunesse alors que celle-ci est souvent plus durement touchée.

**Jeudi 28 août***Intervenants :*

- **Béatrice MARRE**, Secrétaire nationale à l'environnement et au développement durable
- **Eric LOISELET**, responsable fédéral, consultant
- **Jean NAEM**, Directeur de Maât, cabinet d'expertise en logement social

*Président :*

- **Jacques AUXIETTE**, Président du Conseil régional des Pays de Loire

Repères chronologiques internationaux qui ont jalonné la progression du concept de développement durable et ses premières concrétisations :

- 1960 – Conférence de Rome
- 1972 – Conférence de Stockholm
- 1980 – Le concept de développement soutenable est forgé par un organisme de recherche privé, l'Alliance mondiale pour la nature (UICN).
- 1987 - Rapport Brundtland : rapport établi pour l'ONU par Gro Harlem Brundtland, alors Premier ministre norvégien, selon laquelle est soutenable (durable) un développement «qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs».
- 1992 – conférence de Rio / sommet de la Terre qui introduit largement le rôle des collectivités locales.
- 2001 – Sommet de Göteborg
- 2002 – Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg
- 2003 – Définition d'une nouvelle Stratégie nationale de développement durable (SNDD) en France
- 2006 – Mise en route du protocole de Rio
- 2008 – Grenelle de l'environnement

Données générales

Le travail sur le vocabulaire est à la fois emblématique et significatif ; on note de réelles évolutions à travers la chronologie. Le rapport Brundtland évoque déjà les notions de « socialement efficace et écologiquement durable » ; à Johannesburg on remarque la présence de la notion culturelle. Le terme d'agenda 21 (ce que l'on doit faire pour le 21<sup>ème</sup> siècle), lui-même demande un travail d'explication.

La prise de conscience existe depuis les années 60. C'est que la transformation depuis 200 ans de notre système énergétique a entraîné des conséquences indéniables ; il nous confronte à un nécessaire changement soit conscient, soit imposé. Cependant, les sociétés semblent démunies face à une réalité de plus en plus prégnante, et les croyances collectives demeurent muettes, quand l'homme y cherche une réponse.

Le problème a envahi notre quotidien, on constate par exemple que le sujet est omniprésent à la convention démocrate alors même que cela semblait inimaginable il y a 5 ans.

L'enjeu n'est pas la survie de la planète ; elle était là avant l'homme, et le sera vraisemblablement après lui. L'enjeu est bien celui des sociétés humaines.

Logement

Constat : un déficit de 900 000 logements ; face à la crise du logement, la France se concentre en premier lieu sur la réponse quantitative.

## Quelles politiques locales de développement durable ?

La situation du patrimoine : 40% de la consommation mondiale d'énergie primaire et des émissions de gaz carbonique est due aux bâtiments. 85 % de cette énergie provient de l'usage des bâtiments (chauffage, eau chaude, climatisation, ventilation). Les constructions actuelles présentent de vraies incohérences : on propose des produits identiques en Guadeloupe ou en île de France ; il s'agit donc de revenir à des filières intelligentes ou cohérentes. Par exemple la filière bois peut s'articuler autour du développement d'éco-chantiers, de production de proximité, d'accompagnement d'entreprises locales...

Les éco-quartiers doivent être vus comme des écoles ; on ne peut pas reproduire Fribourg à X exemplaires. La réalisation d'un éco quartier doit être en cohérence avec une ambition à l'échelle du territoire.

Les enjeux liés à l'urbanisation doivent s'envisager globalement ; on doit lier à la question de la construction, celle des transports ; politique foncière et outils de planification sont indispensables.

Une des solutions possibles pour ce qui concerne le logement social (puisque celui qui finance et celui qui bénéficie ne sont pas les mêmes) tient en « l'internalisation des coûts », c'est-à-dire par l'intégration des coûts de fonctionnement dans le coût global.

### Énergie

Le développement durable répond à une double crise : environnementale (réchauffement de la planète et à terme crise climatique) et énergétique (envolée des prix et raréfaction des ressources) ; à laquelle il existe une réponse unique : la baisse des émissions de CO<sub>2</sub>.

La rénovation thermique de la totalité du parc est estimée à 600 milliards d'euros ; 800 000 logements sociaux hors normes à rénover. Dans ce contexte, le développement durable apparaît comme un luxe (le surcoût d'investissement est de 15 % pour les bâtiments basses consommations et de 20 à 25 % pour les bâtiments à énergie passive ; cela est aussi dû au manque de maîtrise des nouveaux savoir-faire).

### Réduction de la consommation énergétique

Les réglementations thermiques 2005 et 2020 posent des objectifs chiffrés ; il existe actuellement un réel problème social lié à la consommation énergétique, les contentieux liés aux charges sont en forte augmentation (envolée des prix). Dans ce contexte l'union des offices publics de l'habitat confirme la dimension sociale du développement durable et conditionne la démarche environnementale à la baisse des charges pour les ménages. Mais le resserrement des contraintes est une autre réalité (augmentation du coût de la rénovation qu'on espère faite par les bailleurs sociaux). L'équation est-elle tenable ? Pour les organismes HLM et les territoires ?

## Quelles politiques locales de développement durable ?

L'ademe a mené une étude sur la part de la consommation énergétique dans les dépenses globales des foyers : 6 % pour les plus riches, 15% pour les plus pauvres. L'alourdissement des dépenses énergétiques aggrave les inégalités sociales. Or, la lutte contre les inégalités est notre mission première. Les combats pour le développement durable conjuguent en effet plusieurs de nos priorités. Les nouveaux modèles de lutte ou d'adaptation à la nature nous obligent à repenser notre rapport à elle.

### Politique publique et collectivités territoriales

Il existe trois types de risques à une absence de maîtrise des enjeux énergétiques par les territoires : économiques (déficit d'attractivité pour les entreprises) institutionnels (déficit d'image) et sociaux (perte de pouvoir d'achat). Face à ces risques, les collectivités locales disposent de nombreux outils de concertation et délibération, d'affichage politique, de planification et de programmation et de normes et de réglementations : agenda 21/ bilan carbone/ plan climat/ schéma de cohérence territoriale / PDU / PLH / PLU. Les coopérations sont multiples : investissement dans la recherche, plan de développement économique des filières, formation des professionnels...

Les projets des collectivités doivent impérativement être réalisés en coopération avec les agents des dites collectivités, sans participation, il n'y a aucune appropriation.

Il existe un écueil qu'il faut impérativement que les politiques évitent : se sentir dépendant de l'outil ; l'outil doit être au service de la volonté de l' élu. L'action conjointe des élus locaux et des bailleurs sociaux est la seule réponse crédible face aux enjeux. Il n'y aura pas de territoires durables sans coopération.

Une des idées principales mises en avant pour permettre l'action publique réside dans la généralisation de l'eco-conditionnalité, pour les projets, pour toutes les aides....

On voit arriver la formule du « chèque transport », pourquoi pas celui du chèque chauffage ? Les surcoûts actuels qui sont liés à des produits intéressants à long terme sont inadmissibles, il faut imposer un rapport de force face aux fournisseurs et constructeurs.

### Blocages:

Parmi les blocages existants, les arguments financiers sont au premier rang ; la réflexion devrait pouvoir intégrer les retours sur fonctionnement qu'on peut attendre à moyen terme et qui lissent alors avantageusement les surcoûts de départ. Cependant, la réglementation concernant l'habitat social ne permet pas toujours aux collectivités de procéder à des retours sur charges ; il s'y impose des règles liées à l'équilibre financier. La réduction des coûts peut également provenir d'une mutualisation des actions ; l'association de plusieurs projets ou plusieurs collectivités peut permettre une certaine discussion avec les prestataires.

## Quelles politiques locales de développement durable ?

Le désengagement de l'Etat est une réalité dans tous les domaines, il est particulièrement sensible dans le financement des grands projets.

Autre source de blocage, des réglementations obsolètes toujours en vigueur qui ne permettent par exemple pas certains matériaux, certaines évolutions. Il faudrait impérativement une réactivité efficace d'actualisation législative ; idem pour la fiscalité.

### Limites politiques :

Les enjeux dépassent le simple cadre national, les réponses doivent être européennes et internationales. En 46, la charte de la Havane expliquait déjà que l'on ne peut faire une bonne gouvernance internationale que si l'on traite conjointement les problèmes sociologiques, économiques ... cependant, les États-Unis en refusant l'intégralité de cet engagement et en privilégiant les accords du GATT, ont choisi la voie « économique » seule qui a inauguré une grave dérive des échanges internationaux qui n'intègrent aucun critères sociaux, culturels, écologiques...

Or, les États Unis freinent leur adhésion à ces protocoles parce qu'ils n'ont pas encore la main mise sur ce marché (via la maîtrise des brevets).

Face à ces données internationales, le Grenelle de l'environnement sonne comme une mascarade : alors qu'il a permis un échange riche et prolifique, la faiblesse des productions est désolante. Le blocage est lié à la nécessaire prise de conscience induite par une avancée plus forte, à savoir le nécessaire changement de modes de production et de consommation de notre société.

**Jeudi 28 août**

*Intervenants :*

- **Claude Roiron**, Présidente du Conseil Général d'Indre et Loire,
- **Jean-Paul Denanot**, Président de la Région Limousin,
- **Roger Fougères**, Vice Président de la Région Rhône Alpes, membre du Comité scientifique de la FNESR

### Enseignement primaire et secondaire

L'éducation : enjeu fondamental pour la gauche. C'est notre différence avec la droite : là où la droite veut faire du privé contractualisé, nous devons penser collectivement, et réaffirmer notre vision globale de l'éducation : laïque et républicaine. L'Etat consacre de moins en moins de moyens : 15000 postes supprimés en 2008 et 55 000 sur la précédente mandature dont 35000 d'enseignants (l'Education Nationale n'étant pas que du personnel enseignant). Ce n'est plus qu'une fonction régaliennne : les Collectivités Territoriales participent notamment avec le plan académique des formations, ou l'enseignement supérieur et la recherche. Mais l'Etat souhaite faire pallier ses carences par les CT.

L'université : malgré les gesticulations du Ministre, c'est un budget minimaliste. Seulement 25% d'une génération accède à un diplôme de niveau licence. La France est un des rares pays d'Europe qui est centré sur le diplôme initial et lui donne autant d'importance. Il faut aborder la question de l'échec ou de la réussite scolaire tout au long de la vie.

### Plusieurs problématiques sur l'enseignement primaire et secondaire.

**1° Le transfert du personnel TOS.** : la question est posée depuis les années 2000 et 91 000 personnes sont concernées. Il peut se comprendre sur un plan systémique, mais est plus discutable au niveau de la manière de transférer. Darcos soutien le transfert car il pense que les élus décisionnaires sous pression des élus locaux et de la population seront obligés de pallier au déficit de l'Etat. Situation complexe de ces personnels : sous l'autorité des gestionnaires d'établissements et rapport éloigné avec l'autorité de tutelle. Est-ce du personnel éducatif ou non ?

### **2°. La semaine des 4 jours / Service minimum**

La suppression de cours le samedi revient à supprimer 12.5 jours de cours dans l'année. Et dans le même temps le gouvernement justifie le service minimum par le fait que les enfants ne doivent pas perdre de temps dans l'acquisition des programmes ! Tous les spécialistes montrent que le bon rythme d'apprentissage pour les enfants se fait sur 5 jours ; Une coupure trop grande (le week-end) est catastrophique pour le lundi matin. Une fois de plus les CT n'ont pas été sollicitées alors qu'il y a des incidences sur le fonctionnement des transports scolaires par exemple, mais aussi sur l'emploi du temps du personnel d'encadrement.

La question n'est pas tranchée au sein du PS, il n'y a pas consensus. Beaucoup pensent que l'on est en recul idéologique sur cette question pour faire plaisir aux parents et parfois aux enseignants. Pour la gauche, l'école doit être faite pour accompagner ceux qui ont un déficit culturel à leur domicile. Le rythme enfant/parents/enseignants n'est pas le même et l'on doit privilégier celui de l'enfant.

Mais il faut faire attention de ne pas tomber dans un discours anti-enseignants. Aucune réforme ne pourra être mise en place sans l'accord des enseignants.

## Les enjeux de la réussite scolaire et de la formation tout au long de la vie.

Le rythme d'apprentissage doit être repensé non seulement sur la semaine mais également sur la journée. Le travail sur le périscolaire en lien avec les associations d'éducation populaire doit être affirmé.

La carte scolaire : cela pose un réel problème de diminution d'effectif dans certains établissements. Il doit y avoir une clé de répartition. La mixité sociale n'est pas dissociable de la mixité scolaire. Les élus doivent en ce sens être irréprochables dans leurs pratiques personnelles.

### 3° Le collège

C'est le parent pauvre. L'Etat y consacre 2000 €/an (6000 euros pour un lycéen et entre 3000 et 17000 pour un étudiant).

On doit repenser la question du collège unique : c'est l'objectif qui doit être unique.

Suppression des postes dans le secondaire : moins perceptible du point de vue de l'opinion que dans le primaire, mais tout aussi importante : les élèves de 6<sup>ème</sup> ont, par exemple, perdu 1 heure hebdomadaire de français.

Il faut donner un temps long à l'école. Les réformes se succèdent sans qu'elles aient le temps de se mettre en place et d'être évaluées. On doit réaffirmer une vision globale de l'éducation.

Pour la droite c'est du privé contractualisé ; Pour nous c'est du laïc républicain. Il faut associer les familles et les associations et travailler avec elles sur le périscolaire.

### L'orientation

Le système d'orientation est mauvais, il n'y a pas assez de choix. La clé de la réussite est l'absence de sélection précoce. Il y a un conseiller d'orientation pour 600 élèves. On ne peut pas forcer les gens à se former ou à exercer un métier mais il est de notre devoir d'informer sur l'existant et sur les débouchés, afin que chacun prenne sa propre décision. Cela demande des moyens considérables.

Une mauvaise orientation a des répercussions psychologiques catastrophiques et cela est un gâchis d'argent.

### L'enseignement supérieur.

#### 1°. Les enjeux

L'économie est mondialisée et la concurrence est très vive. Délocalisation et prise du marché. Nous sommes dans une économie de la connaissance. Plus le niveau culturel d'un pays est élevé, plus la situation économique est bonne.

Il y a 3 éléments clés dans la notion de Recherche : Le système de recherche produit des idées nouvelles. Il y a un transfert des labos vers le monde économique et aussi des commandes du monde économique vers les labos, en exprimant le besoin de recherche dans un domaine particulier. C'est un véritable avantage concurrentiel d'avoir des idées nouvelles et rapidement exploitées : il faut donc former des hommes et femmes pour la mise en oeuvre.

L'enjeu est important : la France va-t-elle imiter ou innover ? A partir du moment où un système de recherche décroche, il est fortement concurrencé par les pays émergents (Inde, Brésil).

### 2° Situation de l'Enseignement supérieur

La quantité de diplômés est insuffisante et doit être adaptée aux besoins : 60 % d'une classe d'âge devraient être à Bac +2. La situation est inégalitaire : 60% d'enfants de cadres supérieurs sont bac +2, 10% chez les enfants d'ouvriers. Le taux d'échec à l'université est important : 35% sortent avec un diplôme. (2% chez les enfants d'ouvriers). Il y a une précarisation des emplois, le nombre de CDI recule et 38 % de docteurs en sciences humaines n'ont pas un emploi cadre. Le niveau de financement de l'Etat est de 7300 euros par étudiant, la moyenne de l'OCDE étant aux alentours de 8100 euros. (États-unis : 29000 et Canada 22000). La politique gouvernementale augmente les inégalités. La loi d'autonomie des universités ne résout pas la question de la gouvernance. Le plan Campus a choisi 10 sites universitaires d'excellence mais aucun dans le grand Ouest ni le Nord. Il s'agit de « déménagement du territoire ». L'ARF a pris position en la matière.

La réforme des Universités : C'est un hold-Up médiatique ! Les 5 milliards annoncés par la ministre proviennent de la vente des actions EDF pour .3,7 MD. 1 MD va être ajouté et ce capital sera placé. Avec le revenu du capital, les loyers des logements construits par le privé (Bouygues..) seront financés. Dans les 10/15 dernières années, le système universitaire a assuré la massification et ne s'est jamais penché sur la formation continue. En Rhône-Alpes, le schéma de la formation continue a été élaboré avec les universitaires.

### 3° Perspectives et problématiques

**La place de l'université** : La Nation doit dire quelle elle veut pour ses universités. Le PS devrait annoncer qu'il va faire des Assises avec les partenaires et indiquer le degré de priorité.

**Le financement** : Augmenter massivement et le lier à une évaluation. Philippe Aghion a défini le taux de performance d'un pays avec le financement des universités et c'est une loi linéaire.

D'où viennent les finances ? De l'Etat mais aussi des Collectivités Territoriales.

Les choses doivent être bien cadrées et le chef de file doit être la Région. L'ARF avait soumis des amendements, pour que la Région puisse élaborer un contrat pour que des stratégies puissent être mises en cohérence. Cela a été refusé.

Autre source de financement possible : le financement privé. Que faisons nous ? Dire : surtout pas de cela ou bien mettre des limites ? Il faut être prudent sur le transfert des universités aux Régions. Il doit y avoir contrat de projet. En Rhône Alpes, c'est un schéma élaboré en commun d'où appropriation par les universités car cela répond aux besoins exprimés.

### Mesures contre les échecs universitaires.

Dans les Régions il y a des expériences d'antennes universitaires. Le danger est que les formations ne sont pas toutes présentes et que il y ait une rupture avec la recherche. L'Etat se désengage de ces universités ; or il y a 50 % de boursiers car il y a une proximité. Il faut faire vivre les réseaux entre les universités de plein exercice et les antennes. Il faut faire un effort sur l'accès au logement et mettre la pression sur les CROUS. Sur la question des droits d'inscriptions : faut-il la gratuité ? Faut il faire payer les riches ?

**Le tutorat- monitorat** : il y a une sensibilisation des lycéens.

L'exemple de Sciences Po demande une évaluation pour voir si et comment cela peut être généralisé.

**Le suivi des stages** : les universités doivent être aidées pour qu'il y ait un accompagnement des parcours individualisés, des relations avec les entreprises.

**L'apprentissage** dans l'enseignement supérieur : partir de la pratique et aller vers la théorie. Il faut expérimenter dans cette voie.

**Les IUT** : il faut revoir les conditions d'accès, ce ne sont plus des débouchés pour les bac techniques ; Il s'apparentent à des classes préparatoires à des écoles d'ingénieurs ou de commerce. Il faut redonner l'esprit d'origine aux IUT.

**La formation et le recrutement des enseignants** (tous niveaux confondus) : Il doit se faire à Bac + 5 car c'est une question de reconnaissance et de salaire. Il doit y avoir 3 années d'enseignement et 2 années de pédagogie.

Dans les établissements « difficiles », il est nécessaire d'avoir des enseignants motivés, pas forcément chevronnés. La formation continue des enseignants a été supprimée.

**Les diplômes** : ils doivent rester nationaux. Il est néanmoins nécessaire de définir l'utilité des diplômes, il faut que l'étudiant ait une vision de son débouché de filière. (Rejoint l'orientation).

**Les classes Prépas/ Grandes écoles vs universités**: il faut se reposer la question des classes prépa qui coûtent très cher. Au plan local les grandes écoles et les universités travaillent ensemble, ont des labos en commun. La différence entre les deux est au niveau du taux d'encadrement. Mais la sélection existe aussi à l'université. L'Université doit faire sa révolution culturelle.

### La Formation Professionnelle

C'est une question complexe et essentielle pour un pays : une économie réussie est une économie qui repose sur une vraie richesse qui est la qualification des gens. Elle doit pouvoir se faire tout au long de la vie. Il faut donner envie d'apprendre ou de ré-apprendre. Il faut pour cela faire un gros travail d'information sur les possibilités de formation.

**Le financement**

La formation professionnelle est portée par 3 acteurs essentiels : l'Etat, les régions et les partenaires sociaux qui gèrent les 1.6 % des entreprises. Les grandes entreprises cotisent aux alentours de 7% car elles ont compris que la formation était importante.

**L'organisation. Le rôle des Régions.**

Le Plan Régional des Formations : Les Régions prescrivent des cartes mais l'Etat n'est pas obligé de suivre les prescriptions. Le Sénat était favorable à ce que le PRF soit prescriptif. L'Etat résiste. Certaines branches professionnelles ont leur propre organisme de formation (ex l'IUMM) ; Mais si on veut sécuriser les parcours professionnels, il faut mutualiser les moyens.

Les régions ont fait des efforts même sur des compétences qui ne sont pas les leurs. Quasiment toutes les Régions ont passé des conventions avec l'ANPE et l'ASSEDIC. Le fond unique régional qui serait géré par le Préfet : tout le monde a hurlé. L'Etat gèrerait sans payer. Il faut coordonner les intervenants de la formation et ce sont bien les Régions qui doivent le faire.

Il faut qu'elles acquièrent un rôle dans la planification de territorialisation de la formation en fonction des bassins d'emplois. Il existe une inégalité sur le plan de l'aménagement du territoire. Il faut que les Régions soient solidaires. Les régions doivent aussi être solidaires par rapport à l'AFPA ; L'Etat peut faire de la commande publique mais les régions ne pourraient plus en faire.

**Le droit à la formation**

Le CIF est une réussite, elle peut aller jusqu'à 1200 heures. Mais le droit individuel à la formation n'est que de 20 h par an cumulable sur 6 ans. Ce n'est pas suffisant.

**Apprentissage/ Lycée professionnel**

Les lycées professionnels ne doivent pas disparaître. Une réflexion sur une formation d'aide soignante en CAP doit être menée car le BEP sanitaire et social ne débouche pas sur l'emploi. Le gouvernement a transféré des postes vers l'apprentissage dont le financement revient aux régions. Tout ce qui est décidé par le gouvernement l'est sur un plan comptable; Or, quand on travaille sur de l'humain, il n'y a pas de système comptable.

## *Les enjeux de la réussite scolaire et de la formation tout au long de la vie.*

L'apprentissage doit être considéré comme une voie de formation à égalité d'accès avec les autres voies. Seules 13.5 semaines sont consacrées aux cours théoriques. Le bagage culturel ne peut pas se limiter à cette durée.

Il faut également avoir une réflexion au sein du PS sur l'alternance. Il n'y a pas consensus au Parti sur ces deux sujets.

### **CONCLUSION**

Le budget de l'enseignement est faible et l'a toujours été, même sous la gauche.

Nous devons être tous persuadés du bien fondé de la nécessité d'élévation du niveau culturel d'une nation : si la société n'a pas le niveau culturel suffisant pour appréhender la question de l'utilisation des nanotechnologies ou s'interroger sur les questions de bioéthique par exemple, c'est dangereux.

Une société de la connaissance est une société qui avance.

**Jeudi 28 août***Intervenants :*

- **Charles Gautier** : Sénateur de Loire-Atlantique, Maire de Saint-Herblin
- **Hélène Geoffroy**, conseillère générale du Rhône, conseillère municipale de Vaux-en-Velin
- **François Pupponi**, Député-Maire de Sarcelles

La sécurité est, depuis deux ans, de plus en plus au cœur du débat, et surtout dans le cadre de la campagne de l'élection présidentielle durant laquelle Sarkozy a beaucoup utilisé ce thème pour exacerber les peurs. Toutefois la délinquance existe et, à chaque fois qu'il y a des problèmes liés à la sécurité, les habitants s'adressent à la mairie.

Les maires de gauche sont assez mal à l'aise sur ces questions, car en tant que garants de la sécurité et de la tranquillité publiques, ils sont parfois amenés à prendre des mesures pouvant être perçues comme limitant les libertés individuelles.

Dans les années 80, les élus de gauche ont voulu prendre en charge la politique de prévention et de sécurité. On est passé de l'idée que la sécurité dépendait du domaine régalien, à une conception plus moderne en considérant que les élus locaux ont leur mot à dire, et qu'il était nécessaire de créer un partenariat entre les collectivités locales et l'Etat.

Le Maire, et non la collectivité, est doté du pouvoir de police générale, sécurité, salubrité. Ses pouvoirs sont toutefois limités, et cela dépend de la taille de la collectivité. Beaucoup de communes n'ont pas les moyens de mettre en place des services de sécurité et de prévention. Certains Maires ont parfois la tentation, avec la loi de prévention, d'en faire beaucoup, se considérant comme un maillon du système judiciaire.

Les présidents d'EPCI peuvent recevoir une partie des compétences mais le pouvoir de police reste du domaine du Maire, même s'il y a un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Il y a des actes quotidiens de plus en plus violents et sur des personnes de plus en plus faibles.

L'objectif pour les élus locaux est qu'un individu ne devienne pas délinquant, et que s'il le devient, ses actes soient sanctionnés vite et bien, et que ensuite il ne récidive pas.

Il faut un dialogue constant entre la commune, le Préfet et le Procureur. Il existe des cellules de veille, pour que lorsqu'il y a un problème, la réaction soit rapide, avec une convocation par la Police, l'Education Nationale, le Conseil Général, la moindre action répréhensible (bagarre, gifle...) donne lieu à une réaction. Avec le retour de la police de proximité, et la vidéosurveillance (qui doit être strictement encadrée pour éviter les dérives) des améliorations arrivent.

Un problème très présent aujourd'hui est celui de la toxicomanie, les élus se retrouvent confrontés à des détresses souvent méconnues d'eux, et sans moyens de prise en charge. Cela fait partie des difficultés pour lesquelles des solutions doivent être trouvées rapidement, car avec la toxicomanie, c'est tout une chaîne de délinquance qui peut être ensuite à traiter (deal, vols, agressions...).

Les citoyens sont très demandeurs de sécurité et de tranquillité, mais les effectifs de police manquent, et il y a souvent un manque de travail en commun entre la municipalité, la police et la justice ce qui rend parfois les actions des uns et des autres inefficaces.

Il y a souvent un problème de visibilité par rapport à la population, une incompréhension. Les habitants d'une ville ou d'un quartier ne perçoivent pas forcément les efforts consentis, les actions menées pour lutter contre la délinquance ou l'incivilité. Ils reprochent alors souvent au Maire de ne rien faire. Or la municipalité n'est bien sûr pas en charge de tout. La municipalité demande à la justice de la tenir informée quand elle prend une décision importante vis-à-vis de certains délinquants notoires que les habitants voient réapparaître par exemple.

L'image de la gauche a changé auprès de la population concernant la délinquance, notamment grâce aux mesures prises par les élus locaux comme les exemples décrits ci-dessus. Les élus de gauche ne sont plus forcément perçus comme des attentistes un peu angéliques, ne faisant que de la prévention (seule la presse pense encore cela).

La problématique reste la même pour les Conseils Généraux même s'ils n'ont pas en charge la sécurité proprement dite. Certains y répondent en aidant les villes dans leur politique de sécurité.

Les problèmes liés à la sécurité ne sont pas synonymes de pauvreté, quartiers.... il ne faut en aucun cas stigmatiser telle ou telle catégorie de personnes ou de lieux. Chaque problème est différent et mérite une réponse différente.

Aux difficultés de relation entre les jeunes et la police, existant dans certains quartiers, la politique de prévention consiste par exemple consiste en la création de partenariats entre les différents acteurs : le Conseil général, les mairies, les éducateurs, les associations de préventions spécialisées. Les éducateurs travaillent avec les jeunes selon un principe de libre adhésion à la création de projets, ils rencontrent les familles, ils occupent le terrain. Le respect de l'anonymat est très important pour réussir à créer un climat de confiance et permettre ainsi de désamorcer des situations tendues.

Parmi les problématiques qui se posent aux élus locaux on retrouve souvent :

L'absentéisme scolaire : il commence parfois dès le plus jeune âge parce que les parents sont dépassés et que les jeunes sont rapidement en échec scolaire. il est difficile de travailler en commun avec l'Education Nationale pour traiter des situations particulières.

La parentalité : il ne faut surtout pas stigmatiser les parents des enfants en difficulté qui se replient alors le plus souvent sur eux-mêmes sans régler les problèmes, voire en faire naître de nouveaux.

La santé : derrière les problèmes de comportement se cachent parfois des problèmes plus profonds et plus personnels, liés à la santé. Un manque d'informations et de suivi pour, les addictions, l'hygiène, la contraception et même les troubles psychiques, entraîne un mal-être pouvant expliquer certains comportements

Le logement : des jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes parce qu'en rupture avec la famille, et les prix de plus en plus élevés des loyers les marginalisent davantage.

L'emploi : c'est bien sûr un des problèmes majeurs

La gauche a beaucoup parlé de prévention il faut maintenant la rendre efficiente. Les élus peuvent le faire en mettant les acteurs en relation. Il faut que les volets préventifs et répressifs jouent leur rôle à plein sans exclusive.

La sanction ou la prison ne doivent pas être les seules réponses à tous les maux, il faut un accompagnement et un dialogue permanent, la prévention est nécessaire. La prévention, c'est aussi des moyens comme la vidéosurveillance puisque parfois, sa seule installation évite des actes malveillants (bâtiment sous vidéosurveillance qui n'est plus dégradé, c'est dissuasif), mais cela doit se faire en complément de la mise en relation de tous les acteurs. La sanction doit intervenir parce qu'un acte répréhensible ne peut pas rester impuni, mais elle n'est pas la réponse à tout, le but étant que l'acte ne soit pas commis.

**Jeudi 28 août 2008***Intervenants:*

- **Christophe Sirugue**,  
Député-Maire de Chalon-sur-Saône
- **Yves Daudigny**,  
Président du Conseil général de l'Aisne
- **Irène Felix**,  
Vice-Président du Conseil général du Cher en charge des solidarités

Deux sujets sont au cœur des débats sur les nouvelles solidarités : le Revenu de Solidarité Active et la prise en charge de la dépendance avec la création d'un 5<sup>ème</sup> risque.

Christophe Sirugue indique que le débat doit être appréhendé en prenant en compte les évolutions de la société (montée de l'individualisme, diminution du réflexe de solidarité, éclatement de la cellule familiale et évolution de la démographie).

Il apparaît urgent de définir un nouveau projet avec de nouveaux outils d'intervention.

La réflexion doit porter au-delà des enjeux financiers.

Yves Daudigny présente les différents axes de réflexion du gouvernement dans la mise en place du 5<sup>ème</sup> risque.

Il rappelle que concernant la création d'un nouveau champ de protection sociale répondant aux besoins des personnes touchées par la perte d'autonomie, quelle qu'en soit la cause et l'âge, il est nécessaire de réaffirmer que le caractère universel de ce nouveau droit est lié à la nécessité d'un financement par la solidarité nationale.

La gouvernance doit s'articuler dans un partage équilibré entre l'Etat (via la CNSA) et les Conseils généraux (pour la gestion de proximité).

Faute de créations de recettes suffisantes, le Gouvernement laissera une part prépondérante à la démarche individuelle et assurantielle.

Irène Felix présente ensuite le projet de mise en œuvre du RSA. Selon elle, le RSA ne doit pas occulter la nécessité d'une politique globale d'insertion. Ce n'est qu'un outil parmi une politique plus large qui doit prendre en compte tous les publics et surtout les personnes les plus éloignées de la dynamique emploi.

Les élus socialistes doivent avoir un rôle de vigilance et continuer à développer des politiques d'insertion sociale.

Elle souligne que les Conseils généraux sont paradoxalement créateurs d'emplois à temps partiels à travers les services d'aide à la personne. Elle préconise la nécessaire mise en cohérence des politiques en direction des Personnes Agées et Handicapées et de la lutte contre la multiplication des travailleurs pauvres.

Concernant le RSA, certains élus rappellent que la lutte contre l'exclusion ne peut pas être placée uniquement sur le plan de l'insertion professionnelle. De même, la valeur travail doit être réaffirmée. Il faut mettre fin à ce postulat selon lequel, le premier réflexe d'un allocataire avant de reprendre un travail et de faire le calcul de ce qu'il va perdre.

La question de l'insertion professionnelle et de la formation continue et initiale des jeunes est également soulevée.

Concernant la prise en charge de la dépendance, plusieurs points sont soulignés au cours du débat :

Plusieurs élus indiquent que le Parti Socialiste doit avoir une position très claire contre le recours aux assurances pour couvrir le risque dépendance.

Il apparaît important de faire un bilan du fonctionnement des MDPH avant toute transformation en Maison de l'Autonomie.

Les élus locaux doivent s'appuyer sur le mouvement associatif dans le secteur du handicap (tout en s'interrogeant sur la représentativité des associations actuellement présentes au sein des MDPH).

Au cours du débat, plusieurs élus ont affirmé avec force l'impérieuse nécessité de porter ces deux sujets sur le plan idéologique. Le Parti Socialiste doit être en mesure de faire des propositions (par exemple sur l'insertion des jeunes ou sur le financement du RSA et de la dépendance) et non plus être seulement en réaction aux projets du Gouvernement.

**Jeudi 28 août 2008***Intervenants:*

- **Pascal TERRASSE**, Député, Président du Conseil Général de l'Ardèche
- **Jean VIARD**, Directeur de recherches CNRS au CEVIPOF

*Présidente :*

- **Bernadette LACLAIS**, Maire de Chambéry

**LES NOUVELLES FORMES DE LA DEMOCRATIE LOCALE.**

Alors que le gouvernement pratique une concertation à minima sur des sujets fondamentaux (carte judiciaire, militaire, scolaire, sanitaire, etc.), les socialistes doivent être en capacité de proposer un autre mode de relations avec les citoyens, moins unilatéral.

**1) Développer les conseils de quartier et les autres modes de participation****Conseils de quartier**

Prévus par la Loi sur la démocratie de proximité de 2002, les conseils de quartier n'existent généralement que dans les grandes villes (seulement 49 villes seraient recensées en France).

Cependant, cette forme de démocratie participative est déjà pratiquée depuis longtemps par certaines collectivités – notamment socialistes – qui font figure de précurseurs (groupes d'action municipale à Grenoble, mairies de quartier à Chambéry, etc.).

Leurs modes de désignation sont divers (nominations, tirages au sort, etc.)

Leurs pouvoirs sont variables (concertation, parfois proposition voire décision). C'est pourquoi, même si aucune expérience n'est transposable en l'état, un échange des bonnes pratiques entre collectivités socialistes est souhaitable.

**Autres modes de participation (notamment pour les élus minoritaires) :**

- les nouvelles technologies permettent la mise en place de blogs participatifs
- développer les télé-locales (notamment sur Internet)
- développement de la concertation sur les grands schémas d'aménagement (PLU, plan de déplacement, etc.)
- tribunes dans la presse municipale
- faire émerger l'initiative citoyenne (référendums, etc.)
- créer un comité consultatif budgétaire, organiser des ateliers budgétaires pour préparer le débat d'orientation.
- créer un observatoire de la démocratie locale, ou un observatoire des engagements pris, et d'évaluation des politiques publiques

**2) Enrichir la démocratie représentative des atouts de la démocratie participative**

La démocratie participative ne peut se substituer à la démocratie représentative. Elle ne doit pas la remplacer mais peut l'enrichir. En effet, la démocratie participative est, non seulement, éminemment chronophage mais elle entraîne, en outre, une forme de « désacralisation » de l'élu.

Cependant, même s'il appartient toujours à l'élu de définir, in fine, l'intérêt général, la démocratie participative doit devenir une étape incontournable de la définition des politiques publiques (processus : diagnostic / information / consultation / concertation / dialogue citoyen / décision).

Pour nous, être socialiste, c'est croire en l'intelligence de nos concitoyens, croire en la nécessité de l'éducation populaire, de la formation permanente.

**Jeudi 28 août 2008***Intervenants :*

- **Anne Hidalgo**, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Paris
- **Karine Gloanec-Maurin**, Responsable Fédérale, adjointe au Maire de St Agil
- **Stéphane Fiévet**, Comédien, Metteur en Scène

**Problématique**

La culture a toujours été au cœur de la politique de gauche. Toutes les grandes victoires ont été accompagnées des mouvements artistiques. La crise politique traversée est aussi une crise culturelle.

Depuis 2003, s'est posée la question de savoir ce qu'il s'était passé en 2002, où il y a eu un désamour entre le monde de la culture et le PS.

**Les enjeux**

La culture était présente dans la plupart des programmes politiques. Mais il ne faut pas que la culture ne fasse débat qu'au moment des campagnes électorales. Il semblerait que nous soyons crédibles dans les politiques locales, mais que nous ayons une perte de crédibilité au niveau national.

Nous devons nous interroger sur ce qui fait clivage entre la droite et la gauche en matière culturelle. L'engagement en faveur de la culture est plus identifié comme un projet de gauche.

Nous avons porté les aides à la création, à la lecture, à la diffusion, à l'aide aux compagnies. Nous sommes tous un peu devenus gestionnaires des outils mais on a perdu la place de la culture dans le discours. On doit commencer par le projet, et non par la mécanique. Nous ne portons plus un souffle culturel. Nous avons sectorisés les politiques. La culture doit être partout. Il faut reprendre les valeurs.

**Différences Droite/ gauche.**

Quelle est la différence entre la droite et la gauche en matière culturelle ? Aucune, selon un sondage fait par Arte !

La droite s'intéresse beaucoup à la culture, mais pour faire de la régularisation, comme par exemple dans l'audiovisuel. Elle aide aussi beaucoup les pratiques amateurs. Nous travaillons sur l'offre culturelle alors que Sarkozy parle de demande.

**La démocratisation culturelle**

La lettre de Mission à Albanel est édifiante: elle affirme que 50 ans de politique publique culturelle ont conduit à l'échec de la démocratisation culturelle. Derrière cette affirmation on remet en cause l'intervention publique dans la culture. Il y a une révolution culturelle de la droite vers la droite.

Les résidences d'artistes peuvent un moyen de démocratisation culturelle. A Lille, ce sont des ateliers ouverts où vivent les artistes.. L'échec est à relativiser : cela demande du temps et beaucoup d'énergie pour faire venir tous les publics. Il faut aussi aller les chercher et mettre en place de nouvelles formes d'interventions artistiques. Le projet doit être porté par les élus.

**Le désamour entre Monde culturel et Gauche**

Il y a aussi de la part du monde de la culture, un aveuglement. Ce ne sont pas les Français qui se trompent mais la gauche qui n'a pas fait son boulot, les élus mais aussi les intellectuels, les artistes. Ce qui nuit c'est la peur du débat. Or, ce qui fonde le travail d'un artiste c'est de poser les questions : le désamour entre le monde artistique et la gauche vient de la peur du débat. Le sursaut est urgent. Sinon la reconstruction se fera sur des ruines.

Dans l'esprit de beaucoup de gens, il est difficile de défendre la culture car il y a l'urgence du logement, de l'emploi, du pouvoir d'achat, etc... On a entendu en la matière des choses décevantes dans nos rangs. Certains d'entre nous ne sont pas convaincus de l'importance de l'épanouissement personnel, du rapport aux intellectuels. Mais la question du collectif dans la sphère professionnelle culturelle s'est aussi délitée : il n'y a pas de réactions quand des prises de décisions politiques arbitraires mettent à mal la culture.

**Relations entre élus et techniciens**

Dans certaines villes les élus font la programmation, la défont, font des coupes drastiques de subventions. Dans d'autres territoires, ils n'ont au contraire pas voix au chapitre. La clé de la réussite est sur le contrat passé entre les élus et les techniciens. Mais en aucun cas, les élus ne doivent faire la programmation. Ils doivent en revanche avoir une vision du vivre ensemble par le biais de la culture, que la culture soit partout. La culture comme projet politique.

**Le financement**

Il existe un fort désengagement de l'Etat. 2/3 des financements proviennent des collectivités territoriales.

Il y a une bataille importante à mener contre le démantèlement du Ministère de la Culture. La baisse des budgets entraîne une baisse du pouvoir de création et de pouvoir d'emploi. Mais la question de l'emploi dans le milieu culturel reste une question taboue.

Or, il faut réaffirmer le soutien à la création. Il n'y a pas de politique culturelle sans soutien à la création. C'est la grande différence entre la gauche et la droite.

Il faudrait avoir le même système que le CNC pour le théâtre et la danse. La question du financement du secteur privé doit être repensée : ce secteur vit avec de l'argent public. Quand on construit un Zénith, on donne de l'argent au privé.

Le rôle des Régions : très important pour la mise en réseau des professionnels et des élus, car la culture participe aussi de l'aménagement du territoire.

La culture est aussi un élément important du développement économique : on sait que, dans le cinéma, 1 euro investi rapporte 5 euros. D'autre part, il est avéré que plus le niveau culturel d'une nation est élevé, plus il est développé économiquement.

### **L'enseignement artistique**

Depuis 2002, c'est le point le plus grave dans les politiques culturelles. L'éducation nationale ne remplit pas son rôle dans l'éducation artistique des jeunes enfants. L'éducation populaire doit également jouer un rôle dans cet enseignement.

La culture jeune n'est pas représentée. On continue à apprendre la flûte à bec dans les collèges. En Rhône Alpes, il y a un dispositif culturel pour les lycéens, avec une opération Lycéens à l'Opéra, et une priorité aux lycées techniques. La culture, cela se fait où ? Elle doit se faire partout. Les catégories de population n'ont pas varié. L'enseignement artistique et la place de la culture dépend du rapport de chacun des élus à la culture.

### **CONCLUSION**

Une société qui perdrait ses artistes serait une société en régression. La gauche a une volonté et une capacité individuelle et collective de transformer le monde.

Nous devons expliquer à chaque instant ce qu'apporte la culture, comment à partir d'une pensée on relie les choses, comment un spectacle, un livre, une œuvre, quelle qu'elle soit, nous fait devenir un « Être pensant » ? Les propositions artistiques nous permettent d'avoir des émotions communes. A la question « Où se fait la culture », on doit répondre « elle doit se faire partout ». On doit aller vers les artistes, les chercheurs, les intellectuels, les élus, pour voir ce qui se cache derrière le miroir. Nous devons repenser notre projet politique en incluant en tout point la dimension culturelle. La culture est une matière transversale, nous devons avoir une façon de parler de culture comme on respire.

**Jeudi 28 août 2008***Intervenants :*

- **Didier Guillaume**, Président du Conseil général de la Drôme
- **André Laignel**, Député européen, Maire d'Issoudun
- **Bernard Soulage**, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes
- **Gérard Gouzes**, Maire de Marmande, Président de la Communauté de communes Val-de-Garonne
- **Pascal Buchet**, Maire de Fontenay-aux-Roses, Conseiller général

Didier Guillaume ouvre l'atelier en rappelant qu'il s'agit d'une problématique importante pour les collectivités et que le contexte politique est particulier puisque une majorité des collectivités est à gauche alors que le pouvoir national est à droite. Il y a une nécessité de trouver un consensus autour d'une nécessaire réforme car la péréquation est absente et l'autofinancement des collectivités en difficulté. Par ailleurs, la fiscalité locale est par définition injuste et il existe une grande discrimination entre les territoires. Enfin, il y a incontestablement un problème de compensation des charges ce qui pose un problème d'équilibre financier. Il est donc nécessaire d'avoir une meilleure lisibilité pour les collectivités et les citoyens à travers un contrat de confiance entre l'Etat et les collectivités locales.

Pascal Buchet évoque la question du FCTVA qui sera intégré dans l'enveloppe globale des dotations de l'Etat ce qui s'apparente à une taxation de l'investissement local. Un texte commun à l'ADF, l'AMF et l'ARF a dressé les grandes lignes de ce que doivent être les rapports entre les collectivités et l'Etat. Derrière cela se cache l'enjeu des inégalités territoriales et de leur diminution ainsi que la politique fiscale à mener. Il est avéré que depuis 2002, les collectivités ont été étranglées car les aides de l'Etat ne progressent pas aussi vite que les charges : le taux d'inflation du « panier du maire » s'élève à 3,4% alors que les dotations représentent 30 à 40% du budget des collectivités. Or si comme cette année l'augmentation des cotations s'élève à 0,8%, l'écart se creuse automatiquement. Jusqu'alors, il existait le contrat de croissance et de solidarité, or la Commission d'évaluation des charges a annoncé une stabilisation ainsi qu'une réforme du FCTVA. En ce sens l'Etat change la donne.

Par ailleurs, il est faux de présenter les collectivités comme responsables de l'endettement public alors même que l'Etat diminue l'impôt sur le revenu. A propos du RSA, il souligne que si l'on peut être d'accord sur le principe du financement, on sait par ailleurs que le dispositif coûtera plus cher et qu'il convient de le mettre en comparaison du paquet fiscal. Quant au FCTVA, il faut comprendre qu'en fine les collectivités vont financer l'Etat alors même que l'investissement local est le levier de la croissance. Il y a donc une crise ouverte entre les collectivités et l'Etat.

Il rappelle par ailleurs que la fiscalité locale est injuste car elle crée des inégalités territoriales notamment en raison d'une mauvaise répartition de la TP dont un projet de réforme relatif à son assiette est à l'étude. Les taxes foncières, elles, ne prennent pas assez en compte le niveau de revenus. C'est pourquoi, il est proposé que qu'une part de l'assiette tienne compte de ce principe.

Bernard Soulage souhaite apporter 5 réponses à des questions posées ici ou là :

La décentralisation est-elle allée assez loin ? Non, il nous faut poursuivre le mouvement car les collectivités locales sont plus efficaces, notamment en matière de services publics.

Est-ce que les collectivités dépensent trop ou mal ? Non, même si certains choix politiques prêtent à discussion. Les collectivités ont de meilleurs services publics que l'Etat et le bilan des compétences transférées est satisfaisant. Il nous faut plaider pour le fait que les collectivités sont porteuses de croissance économique et d'emploi par l'investissement.

La décentralisation est-elle juste ? Non car il existe de grandes disparités entre l'effort fiscal des collectivités pour des services publics équivalents (rapport de 1 à 6).

Avons-nous agi dans le bon sens ? Pas sur la question précédente car nous n'avons pas su corriger les écarts.

Dans quelle direction aller ? Si l'autonomie fiscale n'est pas une fin en soi elle est néanmoins le gage d'une autonomie locale.

Par ailleurs, le débat entre la compétitivité et les prélèvements est infondé. Mais il existe une adéquation entre le type d'impôt et la compétitivité : il faut privilégier l'impôt sur le revenu plutôt que sur le capital, à l'image du Danemark. Il faut plaider pour une réforme de la fiscalité basée sur les prélèvements des revenus. Enfin, il nous faut péréquer beaucoup plus, c'est à dire créer les conditions pour lisser les ressources des collectivités les plus riches.

Gérard Gouzes fait quant à lui part de son pessimisme pour l'avenir notamment en raison de la suppression du contrat de croissance et de solidarité. Il prévoit des années 2009/2010 très difficiles. Par exemple, les dépenses des collectivités représentent 11,2% du PIB. Or, il existe un message selon lequel elles dépensent trop avec l'idée de limiter leurs dépenses. Par ailleurs, le transfert des charges et l'inflation des normes ont un coût manifeste d'autant que le Grenelle de l'environnement aura peu d'incidence en raison de la faiblesse des marges de manœuvre des collectivités. Un grand nombre de rapports existent : du rapport Fouquet sur la TP qui a été enterré ainsi que le rapport Valletoux qui préconise le versement d'impôts nationaux aux collectivités aux rapports Attali ou Lambert.

Il souligne que d'autres impôts sont amenés à disparaître, dont la TP, pour être remplacée par une dotation forfaitaire, ce qui est très dangereux pour les collectivités notamment celles à TPU.

André Laignel rappelle que des propositions existent et qu'il convient dorénavant de trancher.

Sur l'autonomie et la péréquation, il souligne que la décentralisation casse la péréquation et entraîne une hausse des inégalités. Il s'agit donc de trouver un point d'équilibre entre péréquation et autonomie permettant de s'adapter au territoire. Une étude sur la péréquation ces 5 dernières années souligne qu'elle a reculé et que donc les inégalités se sont creusées.

Sur la clarification des compétences, il rappelle qu'il s'agit d'un problème central et ancien même si les financements existeront toujours. Par ailleurs, il convient de réhabiliter l'impôt, notamment s'il est plus juste qu'actuellement car cette forme de redistribution corrige les inégalités.

Trois associations d'élus se sont mises d'accord sur le cadre d'une réforme, ce qui constitue un progrès considérable. Les principes sont les suivants : plus de justice, une clarification de l'impôt et ne pas entraîner de transfert entre impôts des ménages et entreprises.

La Commission nationale des exécutifs locaux a été l'objet de plusieurs annonces dont l'augmentation des dotations de 2% mais il faut savoir que 640 M€ sont globalisés dans la dotation. Par ailleurs, il y a une mise à niveau des données démographiques : les dotations diminuent dans les endroits qui perdent de la population. Donc en réalité, l'augmentation ne sera finalement que de l'ordre de 200 M€ pour un taux d'inflation de l'ordre de 3 à 4%.

Enfin, une 2<sup>ème</sup> réforme est à l'ordre du jour : la réactualisation des bases au fil de l'eau, ce qui présente 2 inconvénients : c'est un processus très long et cela ne touchera pas les personnes les plus défavorisées c'est à dire celles vivant dans les logements sociaux.

Didier Guillaume clôture l'atelier en rappelant le double problème auquel nous sommes confrontés : la confusion entre impôt local et sur le revenu, dont la Droite a voulu faire croire que la diminution était bonne pour la compétitivité, ce qui est faux. Par ailleurs, l'investissement local est injuste mais reste nécessaire.

Il nous faut donc apporter des réponses qui soient adaptées aux différentes situations. Il nous faut par ailleurs penser une réforme des bases qui puisse être mise en avant. Il est tout à fait possible d'obtenir un consensus sur ces questions.